Image not found or type unknown

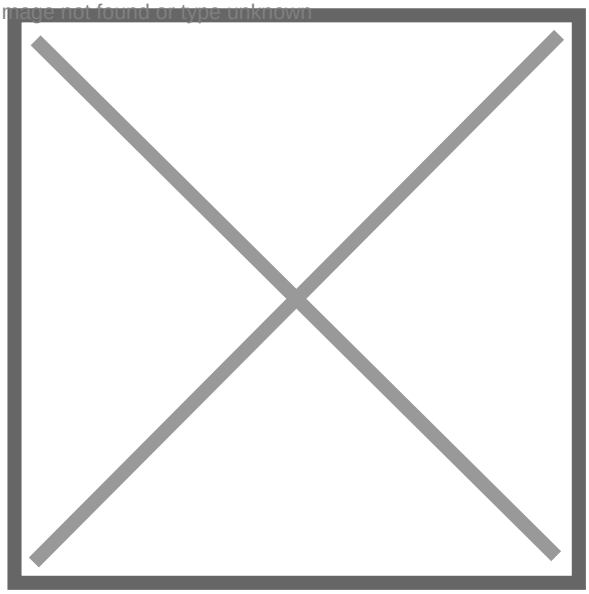

Combien de temps avant mediateur

Par **Bodio**, le **26/01/2017** à **23:31**

Bonjour
J ai un souci avec mon ancienne banque.
Voila j ai des projets avec mon conjoint, et ayant fait des erreurs de jeunesse je suis fiché a la banque de france.
Pour un credit cetelem et un decouvert + cheque impayé
J ai deja réglé mon contentieux en 5 min avec cetelem ils m oont meme fait une reduction...
Aujourdhui je cherche a rembourser la banque et la il me dise qU il peuve rien faire sans les lettres d injonction que je n ai jamais reçu ayant déménagé a pluSieurs reprise pendant cette periode.
Mon aide juridique ma conseillé de leur faire un recommandé et sans reponse de leur part je dois contacter leur mediateur et si toujours pas de solution trouvé faire un dossier au pres du juge de proximité.

J ai donc fait le recommandé dans combien de temps dois je contacter le mediateur si pas de reponse de leur part?

Pensez vous que le mediateur va trouver une solution?

Merci d avance pour votre aide !

Bodio

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés